Lutte contre Nestlé

Il y a plus de 300 jours que le Syndicat national des travailleur·euse·s de l'agroalimentaire (Sinaltrainal) a installé un « campement de résistance » devant l'usine que la multinationale Nestlé exploite à Bugalagrande, dans la vallée du Cauca. 1 200 travailleurs emballent du chocolat instantané, des produits laitiers et du café sous différentes formes, ainsi que des plats cuisinés tels que des soupes, des bouillons et des sauces. La convention collective a expiré le 31 mai 2024 et l'entreprise refuse depuis lors de renégocier.

Il y a plus de 300 jours que le Syndicat national des travailleur·euse·s de l'agroalimentaire (Sinaltrainal) a installé un « campement de résistance » devant l'usine que la multinationale Nestlé exploite à Bugalagrande, dans la vallée du Cauca. 1 200 travailleurs emballent du chocolat instantané, des produits laitiers et du café sous différentes formes, ainsi que des plats cuisinés tels que des soupes, des bouillons et des sauces. La convention collective a expiré le 31 mai 2024 et l'entreprise refuse depuis lors de renégocier. La réglementation colombienne stipule que 60 jours avant l'expiration d'une convention collective, les syndicats doit notifier son intention de présenter un nouveau cahier de revendications et négocier la nouvelle convention avec l'employeur. Sinaltrainal a présenté à Nestlé le cahier de revendications et la délégation choisie par ses affiliés pour les représenter.

Au lieu de négocier, la multinationale a modifié le règlement intérieur du travail en y introduisant des dispositions régressives telles que le travail obligatoire les jours fériés et le dimanche, ainsique la flexibilisation du travail. Les nouvelles conditions empêchent les membres de participer aux assemblées, ainsi qu'aux activités sportives, récréatives et culturelles du syndicat. En réponse, le comité syndical a utilisé les libérations syndicales accordées dans la convention collective pour installer une tente devant l'entreprise afin de dénoncer la situation. Face au refus de négocier, il n'était pas possible de déclarer la grève. L'entreprise a licencié les travailleurs, malgré une clause spéciale qui l'interdisait, arguant qu'ils ne pouvaient pas faire usage de ces libérations syndicales.

Nestlé a licencié quatre autres travailleurs pour non-respect du nouveau règlement. L'entreprise a annoncé d'autres licenciements, y compris de personnes bénéficiant d'une protection renforcée de l'emploi pour raisons de santé. Il y a quelques semaines, le syndicat comptait un total de 48 travailleurs licenciés. Pour l'instant, grâce à une procédure judiciaire, sept d'entre eux ont été réintégrés, mais l'un d'eux n'a pas supporté la pression de l'employeur et a démissionné. Nestlé n'est qu'une des entreprises qui alimentent une culture antisyndicale en Colombie. Cela engendre le fait que, selon les chiffres du Système d'information sur le travail et les syndicats (Sislab) publiés en 2024, même s'il existe 6 000 syndicats, seulement 4 % de la population active y est affiliée.

L'apathie syndicale des travailleur·euses colombien·ne·s ne s'explique pas sans la violence historique dont ils ont été victimes. Cinq dirigeants de Nestlé font d'ailleurs l'objet d'une enquête pour les assassinats de deux dirigeants de Sinaltrainal par des groupes paramilitaires.

Mineurs ancestraux vs multinationale

L'histoire de la criminalisation des mineurs ancestraux prend racine dans le Code minier de 2001 (Loi 685), rédigé avec des fonds de la coopération canadienne. Ce code a instauré un modèle minier fondé sur la logique du free mining, qui attribue les titres au premier demandeur. Cette logique favorise les grandes entreprises, qui disposent des ressources pour surmonter les barrières techniques, environnementales et administratives. Ainsi, du jour au lendemain, des pratiques minières artisanales de communautés paysannes, afro-descendantes et autochtones vieilles de plusieurs générations ont été requalifiées en exploitation illégale, ouvrant la voie à une criminalisation systématique.

Depuis des années, les mineurs ancestraux exigent une reconnaissance juridique différenciée. Ils demandent que leurs pratiques traditionnelles soient distinguées de l'exploitation illégale liée au crime organisé. Ils revendiquent l'attribution de titres spécifiques adaptés à leur réalité de petits producteurs, ainsi qu'un accès à une assistance technique et des financements pour améliorer leurs pratiques. Mais cette demande de légalisation a été instrumentalisée. Des entreprises comme Aris Mining, multinationale canadienne anciennement connue sous le nom de Gran Colombia Gold, prétendent intégrer les petits mineurs via des modèles de sous-traitance comme c'est le cas dans le Paramo de Santurban.

Or, la sous-traitance ne concerne pas les mineurs artisanaux ou indépendants. Elle s'adresse à des compagnies minières locales, qui souvent entretiennent des liens d'allégeance économique avec la multinationale. Bien qu'elles emploient des habitants de la région, ces entreprises n'incarnent pas les revendications des communautés minières ancestrales : elles les neutralisent et ce faisant permettent à la compagnie Aris Mining de s'en servir pour ses campagnes publicitaires.

Lutte du syndicat pétrolier

Plus de 20 ans après une grève historique contre la privatisation de l'entreprise publique ECOPETROL, le syndicat USO, qui fête aujourd'hui ses 102 ans, reste engagé dans la lutte pour la gestion publique du pétrole et de ses dérivés. En Colombie, comme dans de nombreux pays du Sud, les infrastructures extractives sont conçues pour extraire le pétrole brut et le transporter vers les ports afin qu'il soit transformé aux États-Unis, puis renvoyé sous forme d'essence. Cela rend la Colombie totalement dépendante, tant sur le plan économique que politique, de son grand frère du Nord. Cette lutte historique passe par la construction d'un syndicat fort, capable de fermer les portes de la raffinerie de Barrancabermeja, comme ce fut le cas le 18 mars dernier dans le cadre d'une journée de mobilisation nationale en faveur des réformes des retraites, du travail, de la santé et de l'éducation, que la droite bloque au Congrès de la République. Aux côtés des communautés, il lutte également contre l'exploitation dangereuse des ressources, comme

c'est le cas avec la fracturation hydraulique. Ce n'est pas tous les jours qu'un syndicat ose rejeter des offres de création d'emplois au profit de la protection de l'environnement.

Les travailleurs et travailleuses de l'Union Sindical Obrera travaillent dans des zones d'extraction, c'est-à-dire dans des zones de conflit armé, où il·elles finissent par être victimes de menaces et même d'attentats lorsqu'il·elles se rangent aux côtés des communautés pour exiger la responsabilité des multinationales qui opèrent dans les champs pétroliers.

Association des travailleurs et travailleuses pour une vie digne ASOTRAVID

Le chômage, le travail informel et la précarité de la population colombienne empêchent des millions de travailleuses et travailleurs de mener à bien leurs projets de vie dans des conditions de dignité minimale. En Colombie, huit nouveaux emplois sur dix sont informels. En février 2025, la proportion de personnes occupées dans le secteur informel était de 56,8 % et le taux de chômage national était de 10,3 %. Ainsi, l'ASOTRAVID progresse dans la coordination des processus et des personnes en situation d'informalité et de précarité professionnelle, en renforçant l'organisation des travailleurs à travers des comités, des associations et des organisations qui défendent le droit au travail et formulent des propositions pour surmonter la crise que traverse le pays.

Actuellement, le gouvernement propose un référendum pour approuver une réforme du travail visant à garantir davantage de droits et de bien-être à la classe ouvrière du pays. Cependant, cette réforme comporte encore de nombreuses lacunes face à la situation d'informalité de la majorité de la population.

Il s'agit néanmoins d'une occasion pour les organisations de travailleurs de se mobiliser, de faire connaître leurs propositions et de faire entendre leur voix afin de faire progresser l'organisation ouvrière à travers des assemblées populaires, de participer à cette consultation avec des propositions émanant de la base et de promouvoir des réformes réellement transformatrices et structurelles

ASOTRAVID
ASOCIACIÓN DE TRABAJADORES PARA LA VIDA DIGNA

Congreso de los Pueblos

RED de Hermandad y Solidaridad Colombia

Pour la défense de la vie, la dignité et l'autonomie
PASC
Projet accompagnement solidarité Colombie